

Demande de crédit pour le remplacement du véhicule utilitaire de Type « Multicar »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, la commission chargée d'étudier le préavis sur le remplacement du véhicule utilitaire de type « Multicar » s'est réunie dans l'entrepôt communal au Lieu-dit des Ouges le jeudi 17 novembre dernier.

Elle était composée de Mme Sylviane Clot, 1^{ère} membre, M. Daniel Mercier, rapporteur, M. David Clément, M. Eric Gutknecht et M. Didier Combremont.

Les autorités communales, représentées par Mme Nicole Schnegg, municipale, M. Cédric Morier, chef de service construction et travaux ainsi que de M. Pierre-Alain Berdoz, employé communal et utilisateur régulier de l'engin en question.

Il est 20h20 lorsque Mme Schnegg prend la parole pour nous informer sur la situation qui a suscité une demande de crédit pour l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire à hauteur de 185'000.-

En effet les coûts de réparations et d'entretien, s'élevant à 16'500.- sur les deux dernières années, deviennent un poids financier non négligeable. Elle ajoute que les dépenses sont faites à fond perdu sans garantie que d'autres réparations ne soient nécessaires à l'avenir. Il est donc préférable d'anticiper un remplacement qui aurait lieu, dépendant du délai de livraison, durant l'années 2023.

Elle ajoute qu'un appel d'offre a été effectué dans différentes entreprises locales.

M. Cédric Morier nous explique que le nouveau produit choisi serait compatible avec les accessoires actuels (saleuse et lame), qu'il s'agirait d'un véhicule hydrostatique avec direction sur les quatre roues, doté d'une charge utile supérieurs ainsi que d'un moteur de dernière génération. (Comme très bien mentionné dans le préavis)

M. Pierre Alain-Berdoz prend à son tour la parole pour nous informer sur l'utilisation quotidienne du véhicule. En effet cet outil de travail est mis à rudes épreuves. En été il est utilisé pour le transport de gravier et autres matériaux servants à l'entretien des routes communales parfois à l'accès difficile. En hiver c'est la neige qu'il pousse sur des tracés restreints pour ensuite permettre un salage si nécessaire. La petite taille du véhicule est un atout pour effectuer les tâches demandées mais la mécanique du « Mutlicar » de marque Hako, totalisant environ 90'000 km pour 4'400 heures de travail depuis 2015 fatigue à grande vitesse. En effet, il confirme à son tour que les problèmes électriques et mécaniques (ressorts cassés, freins, tuyaux hydraulique) rencontrés ces derniers temps sont en augmentation malgré un entretien régulier. Lorsque le véhicule est à l'arrêt pour une panne, non seulement cela crée des soucis pour travailler de manière optimale mais cela occasionne aussi des frais de locations d'un véhicule de remplacement cumulé au frais de réparation. Pierre-Alain nous donne l'exemple que le véhicule a dû être envoyé un mois durant à Sursee pour une réparation que seul l'importateur pouvait effectuer. Il souligne que de travailler

avec une marque de véhicule représentée dans la région serait idéale sur beaucoup de points (contact direct pour le service après-vente, compréhension de l'utilisation).

La conseillère et les conseillers présents remercient les représentants communaux pour les précieuses informations reçues, soulignant l'entretien impeccable du véhicule par les employés communaux. Notre 1^{ère} membre propose donc de passer aux questions.

Il est dommage qu'aucun prix de reprise ne soient mentionné dans le préavis, existe-il une raison ?

Il est difficile d'évaluer un prix car selon le délai de livraison du véhicule neuf, le prix de reprise variera en conséquence. L'argent de la reprise serait utilisé pour l'achat d'accessoires sur le nouveau véhicule comme par exemple des chaînes à neiges ou pour d'autres besoins. La commission insiste qu'un prix de reprise actuel serait une information nécessaire.

Après renseignement, Mme Schnegg nous communique que le montant d'une reprise serait de 10'000.- à ce jour.

On parle dans le préavis d'une offre pour un véhicule électrique, avez-vous plus d'informations ?

Oui, une offre de 334'000.- a été soumise à la commune pour un véhicule semblable à motricité électrique. Une différence de prix trop élevée pour être étudiée plus profondément.

Une possibilité de leasing avec des garanties incluses a-t-elle été étudiée ?

Dans un premier temps non mais après informations transmises ultérieurement, les taux actuels d'emprunt négociés par la commune sont inférieurs aux taux de leasing appliqués. Donc un leasing ne serait pas favorable financièrement pour la commune. La garantie constructeur est de 2 ans.

Après une courte discussion en fin de séance, la commission est d'un commun accord que le remplacement du véhicule utilitaire « Mulitcar », aux vues de son utilisation journalière, est nécessaire. A l'unanimité des membres présents, la commission vous recommande donc d'accepter le préavis No 16/2022 tel que présenté.

Le rapporteur, Mercier Daniel